



Loi travail : le projet de loi fragilisera encore plus le sport qui est un droit et un bien commun.

Le SNEP-FSU alerte les pratiquant-e-s et le mouvement sportif dans toutes ses composantes, sur les conséquences négatives de ce projet qui augmentera les inégalités d'accès au loisir sportif. Les jeunes, les femmes, les précaires, déjà les plus éloigné-e-s d'une pratique sportive régulière, pour des raisons sociales et économiques, seront les premier-e-s à voir leurs conditions de travail et leur situation sociale se détériorer.

Ajoutons aussi que pour les salarié-e-s de ce secteur, dont l'emploi est protéiforme, souvent précaire, morcelé, saisonnier, mal rémunéré, ce projet amplifierait tous ces aspects.

Après la loi dite Macron et l'augmentation du travail le dimanche entre autres, le projet de loi travail facilite les licenciements et les plans sociaux, la baisse de salaire, l'augmentation du temps de travail et sa fragmentation. Ce projet amplifiera encore plus les inégalités déjà grandissantes. Toutes ces dispositions portent par ailleurs atteinte à la conquête du temps libre pour soi.

Dans ce contexte, quelle place à la pratique d'activités physiques sportives et artistiques pour le plus grand nombre ? Nos décideurs politiques ne peuvent se retrancher derrière une candidature de Paris au JO 2024 pour, selon le premier ministre, «... encourager la pratique sportive, dont nous connaissons l'importance pour le bien être de chacun, et pour la cohésion de notre société».

Ajoutons d'autres réformes en cours qui empêchent une véritable démocratisation du sport.

Citons par exemple : la baisse conséquente des dotations d'Etat aux collectivités territoriales qui entraîne une diminution des subventions pour nombre d'associations sportives ; l'absence de politique publique ambitieuse de démocratisation du sport de l'Etat à travers son minuscule budget, la réforme des rythmes éducatifs sur l'enfant, sa famille et le sport associatif, qui semblent avoir des conséquences renforçant l'inégalité d'accès au sport d'un point de vue territorial et par la remise en cause de la gratuité.

Il est assez paradoxal qu'en 2016, où l'on célèbre le 80ème anniversaire du front populaire, avec le début de droits sociaux inestimables tels que les congés payés, l'augmentation des salaires et la baisse du temps de travail permettant l'accès aux loisirs, nous soyons confrontés à ces régressions.

Une société, où les individus sont précarisés dans leur temps libre, leur travail et ses conditions, insécurisés dans leurs revenus et leurs droits sociaux, ne permet pas l'émancipation et les conditions du progrès humain pour tous. Le développement du temps libéré pour soi avec l'accès à des pratiques sportives, est un des leviers incontournables du développement de chacun.

Aussi, le SNEP-FSU appelle les citoyen-e-s à se mobiliser contre ce projet de loi travail et revendique de meilleures conditions de vie pour toute la population. Il demande qu'une véritable politique publique ambitieuse sportive avec des moyens humains, budgétaires, conséquents (permettant un plan «marshall» sur les équipements sportifs), soit enfin décidée. Le SNEP-FSU appelle à défendre et promouvoir la conquête sociale qu'est le temps du loisir, moment et lieu d'innovation sociale orientés pour soi et avec les autres.